

AVIS N° 2025/02/06-03

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 06 février 2025, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par le laboratoire Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires (PIIM UMR 7545) ;

Manifestation

« International Conference on Phenomena in Ionized Gases 36th (Edition ICPIG 2025) »

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent les demandes de subventions et le plan de financement proposés par le laboratoire Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires (PIIM UMR 7545) pour la manifestation « International Conference on Phenomena in Ionized Gases 36th (Edition ICPIG 2025) », tels que définis en annexe.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 37

Quorum : 20

Présents ou représentés : 28

Fait à Marseille, le 06 février 2025,



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

Annexe demande de subvention portée par une unité de recherche :

demandes de subventions aux Collectivités territoriales

Commission de la Recherche du 06 février 2025

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financeur	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
SCIENCES	PIIM UMR 7545	CARTY Gilles	<p>International Conference on Phenomena in Ionized Gases 36th (Edition ICPIG 2025)</p> <p>La Conférence Internationale sur les Phénomènes dans les Gaz Ionisés (ICPIG), dont la 36e édition se tiendra en 2025 dans la métropole d'AixMarseille pour la première fois depuis sa création en 1953, est une rencontre scientifique majeure dans le domaine des plasmas froids depuis. Reconnue mondialement, elle combine recherches fondamentales et applications industrielles, et constitue une plateforme essentielle pour l'échange de savoirs et la promotion des collaborations.</p> <p>Objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser et valoriser les connaissances scientifiques, - Favoriser la formation et l'insertion des jeunes chercheurs, - Valoriser le dynamisme scientifique local et mettre en lumière les recherches menées au sein de l'Université d'Aix-Marseille, du CNRS et des laboratoires associés, - Contribuer à l'attractivité de notre université et de notre région - Attirer des collaborations académiques et industrielles en positionnant la région comme un pôle d'innovation dans les domaines des plasmas et de leurs applications - Promouvoir Aix-Marseille sur la scène internationale en inscrivant l'université 	Métropole Aix Marseille Provence	7 000	172 761,50	<p>FIR amU : 4 200 (a)</p> <p>IUPAP : 6 400 (a)</p> <p>Métropole Aix Marseille Provence : 7 000 (s)</p> <p>Droits d'inscriptions attendus : 155 161,50 (s)</p>